

no.16 Le Mag

Octobre 2020

> Retrouvez toute l'actualité des communes déléguées et de Mauges Communauté dans ce Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDREZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



L'offre de santé décryptée



Rejoignez les fans de notre page Facebook!
@villebeaupreauenmauges





Depuis maintenant une année, comme vous le savez, la commune de Beaupréau-en-Mauges a dû faire face à une diminution du nombre de médecins.

Cette situation a malheureusement déséquilibré l'accès aux soins, essentiellement sur les communes d'Andrezé, La Jubaudière, Jallais...

Consciente de ces difficultés, la nouvelle équipe municipale a inscrit dans son projet politique la volonté de conforter l'offre de santé.

Le champ d'action de la nouvelle commission est vaste ! En effet, prendre soin de la santé de nos concitoyens, c'est favoriser l'accès aux soins, permettre un travail pluridisciplinaire incluant tous les professionnels de santé mais aussi s'assurer de mener une politique de prévention auprès des plus fragiles.

Comme vous pouvez l'imaginer et pour répondre à la forte demande des habitants, notre priorité est de renforcer le « tissu médical » en favorisant l'arrivée de nouveaux praticiens (médecins, dentistes...). Nous cherchons donc à nous démarquer pour faire de notre région un endroit où « il fait bon vivre » ! Et nous allons pouvoir compter sur « l'esprit des Mauges » pour assurer un bon accueil aux professionnels que nous serons amenés à rencontrer.

Laëtitia Agra

Adjointe à la santé



À l'heure où j'écris cet édit, nous venons d'apprendre que le Préfet prenait un arrêté stipulant l'obligation de porter un masque sur tous les espaces publics de la commune déléguée de Beaupréau. Cette décision a été prise à la suite d'une dégradation sanitaire constatée ces derniers jours par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur au moins un point : un nouveau confinement serait catastrophique tant économiquement que socialement. Sachons donc collectivement poursuivre nos efforts, accepter les différences de traitement d'un territoire à l'autre et faire preuve de solidarité pour ne laisser personne sur le chemin. C'est probablement à ce prix que nous traverserons cette crise avec le moins de dommages collatéraux.

Qu'en sera-t-il lorsque vous lirez ce Mag ? Une certitude, nous aurons été amenés à poursuivre ce que nous faisons depuis maintenant presque six mois : nous adapter sans cesse à la situation sanitaire du moment !

Heureusement, notre énergie est également consacrée au lancement de ce mandat en posant le cadre auquel nous pourrions nous référer ces six prochaines années.

C'est tout le travail de notre feuille de route. Sa finalité sera de traduire à la fois notre projet politique proposé au moment de la période électorale, en le croisant avec celui de tous les élus, tout en l'adaptant, si besoin, aux nouvelles réalités liées à la crise sanitaire.

Chaque commission rédige donc actuellement sa feuille de route et la croquera avec celles des autres commissions pour aboutir in fine à la feuille de route globale de Beaupréau-en-Mauges, ceci après d'inévitables arbitrages qui seront guidés entre autres par les aspects financiers.

Il est pourtant des dossiers sur lesquels nous nous sommes déjà engagés car essentiels et urgents et qui font l'objet d'une présentation dans ce Mag.

Le premier d'entre eux reste la création d'un centre de santé. Laëtitia Agra, adjointe en charge de la santé, vous en parlera plus précisément dans ce numéro.

Le second est celui de l'habitat et plus spécifiquement celui de l'opération « OPAH-Ru » que pilote Gilles Leroy, adjoint en charge de l'habitat. Notre volonté : une meilleure qualité de vie chez soi et dans l'espace public. Des moyens très importants sont mis en œuvre pour proposer un service d'accompagnement gratuit et centralisé aux habitants. N'hésitez surtout pas à le solliciter, ce programme court sur cinq ans et nous le renforcerons financièrement s'il rencontre un vrai succès auprès de vous tous.

Le dernier dossier concerne celui de l'implication citoyenne porté par Sonia Faucheux, adjointe en charge de la participation et des initiatives citoyennes. Cette thématique existait sous différentes formes dans nos communes déléguées, elle doit désormais s'écrire à l'échelle de Beaupréau-en-Mauges.

En France, des communes qui ont été précurseurs dans ce domaine s'accordent toutes sur le fait qu'il faille prendre le temps de bien poser les choses pour qu'elles soient la traduction la plus juste possible des spécificités du territoire. Nous allons donc suivre ce sage conseil sans pour autant tomber dans le travers extrême. Vous serez donc sollicités prochainement.

Trois sujets différents pour un service de qualité en direction des habitants de Beaupréau-en-Mauges pour le bien commun.

Franck Aubin

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-président de Mauges
Communauté

Projet politique : les priorités se définissent

DEPUIS LA RENTRÉE, LES ÉLUS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE MOBILISENT AFIN DE DÉTERMINER LEURS POLITIQUES POUR LES SIX ANS À VENIR. ILS TRAVAILLENT À L'ÉCRITURE DE LA FEUILLE DE ROUTE.



L'équipe municipale planche sur les orientations prioritaires du mandat. L'idée est de traduire en actions les engagements pris lors de la campagne électorale.



L'environnement et l'évaluation encadrent l'ensemble du projet politique. Toute orientation et action doivent être irriguées par ce pilier environnemental, y compris pour les thématiques telles que l'enfance, la restauration scolaire, les produits d'entretien...

L'évaluation des politiques publiques doit également être systématique, sur la base d'indicateurs.

La feuille de route se prépare

Chaque commission de Beauréau-en-Mauges travaille actuellement sur sa feuille de route. Cette étape consiste à définir :

- > le **plan d'actions** pour mettre en œuvre le projet politique ;
- > le **calendrier** de cette mise en œuvre et les étapes ;
- > les **moyens nécessaires** à celle-ci, qu'il s'agisse des moyens financiers (budget prévisionnel), humains (internes, besoins de recrutement...) ou organisationnels (groupes de travail, formation...).

La feuille de route est une somme de projets qu'il convient de prioriser.

Chaque commission décline la sienne, en **s'attachant à faire ressortir les finalités et enjeux de chaque politique ou action**, les orientations ou axes stratégiques, les objectifs, le calendrier, et si possible les moyens nécessaires et la communication envisagée.

Fruit d'un travail d'échange et de concertation entre les élus et les agents municipaux, les feuilles de route des commissions se croiseront en fin d'année. Après arbitrages et prise en compte du cadrage budgétaire, Beauréau-en-Mauges dressera sa feuille de route globale.



« Cette feuille de route constituera le socle de notre stratégie territoriale, indispensable à la mise en place de politiques publiques efficaces et efficientes. Elle formalisera pour les six prochaines années, la vision et les ambitions de la commune » affirme le maire, Franck Aubin.

L'équipe municipale maintient le cap pour que Beauréau-en-Mauges puisse, malgré un contexte économique incertain, continuer d'avancer avec prudence, rigueur et transversalité. Elus et agents adaptent les projets par rapport à la crise sanitaire mais l'objectif reste le même : **être au service des habitants.**

Participez à la vie de la commune !

AU COURS DE L'HISTOIRE, LE CURSEUR DE L'EXERCICE DU POUVOIR DANS LES DÉMOCRATIES A OSCILLÉ ENTRE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE. DEPUIS UN CERTAIN NOMBRE D'ANNÉES, PLUSIEURS DISPOSITIFS ONT IMPLIQUÉ PLUS FORTEMENT LES CITOYENS DANS LA POLITIQUE. COMITÉS CONSULTATIFS, CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS, CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL... PERMETTENT DE FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS À CERTAINES DÉCISIONS CONCERNANT LA VIE DE LA COMMUNE (AMÉNAGEMENT DE QUARTIERS, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, VIE DE L'ÉCOLE). DE LA MÊME MANIÈRE, LES ASSOCIATIONS SONT LE PLUS SOUVENT DES PARTENAIRES FAVORISANT L'IMPLICATION DES HABITANTS.

Maintenir le lien de proximité

Le choix de conserver les communes déléguées lors de la création de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges visait à maintenir un lien de proximité entre élus, services et habitants, mais aussi à favoriser l'engagement de la société civile dans la vie municipale.

Cependant, la municipalité souhaite aller plus loin et a affiché dans son programme électoral sa volonté d'améliorer les pratiques démocratiques afin que les citoyens deviennent aussi des acteurs et qu'ils soient **associés aux décisions influençant leur qualité de vie, afin de renforcer le lien social entre les habitants, de construire des politiques publiques plus pertinentes.**

Renforcer la démocratie

Associer les différents modes de démocratie apporte une meilleure compréhension des institutions et des aspirations des habitants, ce qui par conséquent permet de traiter les zones de désaccord et améliorer le vivre ensemble, la solidarité et la responsabilité.

Parallèlement, les citoyens s'approprient le fonctionnement d'une commune, l'étendue et les limites de ses compétences, de ses moyens, tandis que les élus et les services s'acculturent au mode ascendant.

Les premières étapes

> **d'octobre à décembre 2020** : information au public et préparation d'une charte de la participation en concertation avec les habitants dans le cadre d'ateliers de travail. Ce lancement était prévu en septembre-octobre mais en raison du durcissement des mesures COVID, ces ateliers ont dû être reportés.

> **fin d'année 2020** : réunions d'explication et de lancement de la participation. Celle-ci était prévue en octobre mais en raison du durcissement des mesures COVID, celles-ci sont reportées ;

> **à partir de janvier 2021** : Présentation, lancement et communication d'un calendrier affiné et mise en œuvre des premières actions.



Concernant les journées citoyennes, qui sont aussi des journées conviviales, il convient de se préparer à un report en 2021 en raison du contexte sanitaire qui ne permet pas les réunions et la proximité.

Les personnes qui souhaitent s'investir dans cette démarche sont invitées à répondre au questionnaire disponible sur le site de la commune, ou à se faire connaître par mail accueil@beaupreauenmauges.fr ou sur papier libre.

4 AXES SONT ENVISAGÉS

Au niveau de Beaupréau-en-Mauges

Au niveau des communes déléguées

1 > Participation citoyenne

Les habitants participent à l'écriture de certains projets municipaux (autour de thèmes définis dans un premier temps), en étant force de proposition.

2 > Initiatives citoyennes

Les habitants préparent et proposent leurs propres projets en répondant aux appels à initiatives de la municipalité. La commune soutient financièrement et techniquement les réalisations. La réalisation et la gestion du projet est effectuée par, ou, avec les demandeurs.

3 > Journées citoyennes

La commune mobilise les habitants pendant une journée pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés : amélioration du cadre de vie, valorisation du patrimoine, de l'histoire...

4 > Conseils consultatifs

Ils associent les habitants pour aborder et donner un avis sur les questions de proximité et conduisent des projets au niveau des communes déléguées.

Des idées pour notre territoire ?

CRÉONS ENSEMBLE LES MAUGES DE DEMAIN !

Mauges Communauté ouvre une instance de concertation et de participation citoyenne : le Conseil prospectif territorial. C'est un lieu convivial d'échange et de partage entre les acteurs locaux et les citoyens, pour réfléchir ensemble sur les enjeux majeurs pour l'avenir des Mauges : transitions sociétales, économiques, environnementales...

Vous êtes intéressé(e) par votre territoire et vous souhaitez alimenter les réflexions de vos expériences et de vos idées, alors rejoignez-nous en vous inscrivant jusqu'au 23 octobre 2020 sur

www.maugescommunaute.fr !

Pendant 3 ans, vous participerez aux rencontres, conférences, visites... animées autour de thématiques et de groupes de travail. Pour être volontaire, il suffit d'être majeur, de travailler, d'habiter ou d'être membre d'une association qui œuvre sur le territoire et de ne pas exercer de fonction électorale dans une collectivité territoriale.



La commune recherche un agent recenseur

DU 21 JANVIER AU 27 FÉVRIER 2021 AURA LIEU LE RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Beaupréau-en-Mauges étant une commune de plus de 10 000 habitants, l'enquête est réalisée tous les ans sur un échantillon de 8 % des foyers qui ont été tirés au sort par l'INSEE. Le recensement s'effectue par des agents recenseurs que vous pourrez identifier par leur carte tricolore signée par le maire, avec leur photo et leur nom.

Pour récolter les informations nécessaires au recensement de la population, la commune de Beaupréau-en-Mauges est à la recherche d'un agent recenseur. Celui-ci devra être méthodique, avoir un bon relationnel, posséder une voiture et un téléphone portable pour réaliser ses missions.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature par mail à n.audouin@beaupreauenmauges.fr

ou par courrier :

Service des ressources humaines
Ville de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman - CS 10063 BEAUPRÉAU
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.



L'ADRESSAGE DES BÂTIMENTS

Vous l'avez peut-être aperçu sillonner les rues, Zacharie Barrok est le chef de projet adressage de la commune. Sa mission a pour but de fiabiliser l'ensemble des adresses des communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges mais aussi de créer des numéros pour tous les bâtiments publics et/ou privés qui n'en possèdent pas. Cette mise à jour des adresses est transmise à Anjou Fibre dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Pour bénéficier de la fibre optique dans les meilleurs délais et pour que les opérateurs Internet puissent vous rendre éligibles, ce travail d'identification est indispensable.

L'adressage possède de nombreux avantages. D'un point de vue administratif, il permet aux divers organismes d'identifier sans ambiguïté chaque bâtiment, comme La Poste pour l'envoi de colis et courriers. D'un point de vue sécuritaire, cette actualisation facilite l'intervention du service des urgences.



Diagnostic local de santé : 1 255 réponses analysées

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE SANTÉ PROPRE À LA COMMUNE LIÉE AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE MAUGES COMMUNAUTÉ. AFIN D'ÉTABLIR LE DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ, UNE ENQUÊTE SUR L'OFFRE MÉDICALE A ÉTÉ DIFFUSÉE CET ÉTÉ AUPRÈS DE LA POPULATION. VOUS AVEZ ÉTÉ 1 255 HABITANTS À Y RÉPONDRE, MERCI POUR VOTRE IMPLICATION FORTE ! DÉCRYPTAGE :

Pour l'analyse de l'enquête, les quartiers sont composés ainsi :

- > **OUEST** : Saint-Philbert-en-Mauges, Villedieu-la-Blouère, Gesté, La Chapelle-du-Genêt.
- > **CENTRE** : Beaupréau.
- > **EST** : Andrezé, Jallais, La Jubaudière, La Poitevinière, Le Pin-en-Mauges.



Le profil des répondants

Afin de maximiser le taux de réponse, le questionnaire était accessible à la fois dans Le Mag de juillet et sur le site internet et la page Facebook de la commune. 55 % des personnes ont préféré le formulaire papier. Les premières questions de l'enquête permettent de dessiner deux profils de répondants :

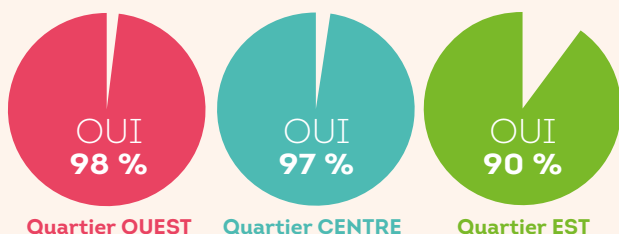
- > **une femme, mère de famille**, en questionnement sur l'accès aux soins de ses enfants ;
- > **un retraité**, logiquement plus consommateur de soins.

En moyenne, **12 % des foyers** des communes déléguées ont répondu à l'enquête. On note cependant une différence marquée en fonction des quartiers. À l'Est de Beaupréau-en-Mauges, le taux de réponse grimpe à 15 % tandis qu'à l'Ouest, seulement 8 % des foyers ont répondu. Cet écart peut s'expliquer par la diminution du nombre de médecins depuis l'été 2019.

Ainsi, on peut dire que les personnes ayant répondu à l'enquête sont, en majorité, **directement concernées par la problématique d'accès aux soins**.

L'accès aux soins

Avez-vous un médecin traitant ?

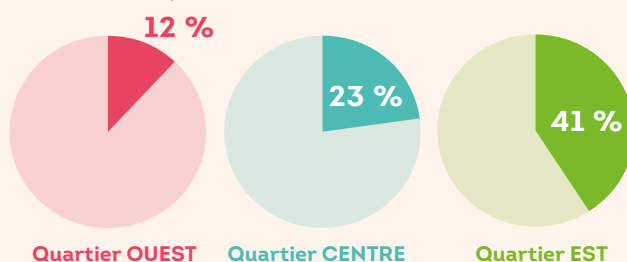


Sur 1 255 réponses, **94 % des habitants déclarent avoir un médecin traitant**, mais l'analyse par quartier confirme les **inégalités**. Sans surprise, les habitants d'Andrezé semblent être en difficulté : un tiers des personnes sans médecin traitant (25 des 77 réponses) habitent cette commune déléguée.

De plus, 41 % des répondants du quartier Est déclarent rencontrer des difficultés d'accès à un médecin généraliste, contre 23 % à l'échelle de Beaupréau-en-Mauges.

À 185 reprises, les habitants évoquent les délais pour obtenir un rendez-vous ou le manque de disponibilité du médecin. Déclarer un médecin traitant ne signifie donc pas forcément accéder aux soins facilement.

Difficultés pour accéder à un médecin traitant



Les délais d'attente

L'étude révèle que les personnes qui habitent à l'Ouest de la commune obtiennent des rendez-vous plus vite, en général sous 1 à 3 jours.

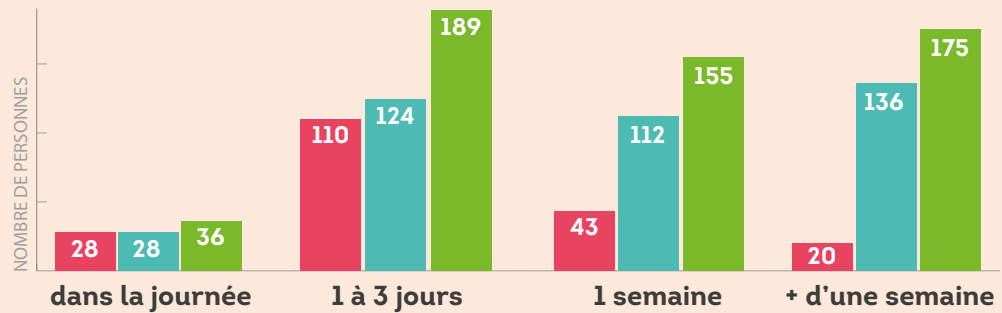
Le temps d'attente peut paraître long pour la commune déléguée de Beaupréau. Ce phénomène s'explique par le fait que la maison de santé de Beaupréau absorbe un flux de patients plus important depuis l'été 2019.

La majorité des personnes interrogées jugent insatisfaisant un délai d'attente d'une semaine ou plus.

Or, 55 % déclarent attendre au moins une semaine avant d'obtenir une consultation.



Délai d'attente pour obtenir une consultation



Les répondants rencontrent les mêmes difficultés pour les personnes à charge (enfants ou parents dépendants), pourtant prioritaires. 22 % estiment que le suivi médical de leur(s) enfant(s) n'est pas satisfaisant. Ils soulignent le manque de lien d'une consultation à une autre et l'absence de pédiatre.

L'analyse des termes récurrents met en lumière le manque de certains professionnels de santé :

- > **médecin** (cité 467 fois)
- > **dentiste** (cité 258 fois)
- > **ophtalmologiste** (cité 80 fois)
- > **kinésithérapeute** (cité 84 fois)
- > **dermatologue** (cité 31 fois).

Les données recueillies, ainsi que la quasi-unanimité (91 %) des répondants sur la nécessité d'accueillir de nouveaux médecins à Beaupréau-en-Mauges, confirment le ressenti des élus vis-à-vis de l'offre de santé actuelle et le projet de création d'un centre de santé.

TÉMOIGNAGE : « La création de pôles de santé est un vrai atout pour le territoire. Regrouper des professionnels de santé sur un même site est un service précieux pour les habitants. »



TÉMOIGNAGE : « Il y a un manque de médecins sur certaines communes. C'est très dommage que certains citoyens n'aient plus accès à ce service et qu'ils doivent faire beaucoup de déplacements pour se soigner. J'espère que l'avenir va redonner le sourire à de jeunes médecins et qu'ils viendront s'installer dans notre belle région afin d'épauler ceux qui sont déjà en place et les remplacer quand l'heure de la retraite aura sonné pour eux. »

Qu'en pensent les professionnels de santé ?

Afin de compléter ce diagnostic, les médecins et professionnels de santé de Beaupréau-en-Mauges ont également été interrogés. Ces enquêtes, en cours d'analyse, ont permis de recueillir l'avis de 11 médecins et 41 professionnels de santé. Les premiers résultats confirment les difficultés et disparités évoquées par les habitants :

- 75 % **des médecins** ont constaté un afflux de nouveaux patients depuis 1 an, originaires en majorité d'Andrezé, de La Jubaudière et du May-sur-Evre.
- 58 % **des médecins** ne deviennent plus médecin traitant de nouveaux patients
- 91 % **des professionnels de santé** se sentent souvent ou toujours en tension.

Retrouvez les résultats complets des enquêtes sur beaupreauenmauges.fr > rubrique Social / Santé

La création d'un centre de santé à l'étude

LA MUNICIPALITÉ PROJETTE LA CRÉATION D'UN CENTRE DE SANTÉ À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES. LAËTITIA AGRA, ADJOINTE À LA SANTÉ, NOUS EXPLIQUE CE PROJET CONSTRUIT SUR LA BASE D'UN DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ.



Qu'est-ce qu'un centre de santé ?

C'est le nom donné à une entité juridique capable de salarier des médecins ou d'autres professionnels de santé : infirmières, dentistes... Ces professionnels sont donc employés et rémunérés par la structure contrairement aux libéraux qui n'ont pas de supérieur hiérarchique.

Qu'est-ce que ça change pour les patients ?

Dans la pratique, pas grand-chose. Un médecin salarié peut tout à fait être le « médecin traitant ». Il a aussi des obligations à respecter comme les horaires de travail et doit assurer des gardes comme les autres médecins (week-ends et nuits). La seule différence réside dans le fait que la consultation est réglée directement au centre de santé et non au médecin.

Pourquoi créer un centre de santé ?

L'exercice en salariat est de plus en plus recherché par les jeunes médecins.

Cette façon de travailler offre plusieurs avantages : moins de lourdeur administrative, pas d'investissements à réaliser, pas de charges à assumer (secrétariat, loyer, entretien du cabinet...). C'est donc une façon de renforcer l'attractivité de Beaupréau-en-Mauges.

Qui crée cette structure ?

Dans le projet d'aujourd'hui, il est prévu que les établissements de santé Saint Martin de Beaupréau, gérés par la fondation FASSIC, portent la création du centre de santé.

En revanche, il est possible d'ouvrir des « antennes » dans nos différentes communes déléguées.

La première antenne devra voir le jour dans le secteur Est de notre territoire qui est le plus en souffrance. Ensuite, d'autres antennes pourraient ouvrir selon les besoins.

Pourquoi ce projet est-il si long ?

Par rapport à l'installation d'un médecin en libéral, la création d'un centre de santé est plus difficile à mettre en œuvre. En effet, l'ARS (Agence Régionale de Santé) doit donner un avis favorable ou défavorable en fonction de différentes données, comme le diagnostic de territoire et le projet de santé. C'est pour permettre la rédaction de ces documents que vous avez été amenés à compléter notre enquête. Tous les professionnels de santé ont également reçu un questionnaire.

Une fois les formalités effectuées, il faut encore recruter un ou des médecins, puis prévoir un plan de financement permettant d'accéder à un équilibre budgétaire. Contrairement aux idées reçues, un centre de santé a parfois du mal à avoir un budget à l'équilibre face aux différentes charges qu'il doit supporter : salaire du médecin mais aussi du secrétariat, loyers... Nous espérons pouvoir être opérationnel début 2021.

#LesVisagesDuQuotidien

Leurs visages ne vous sont pas inconnus car vous les croisez au quotidien. Les commerçants tiennent une part importante dans le dynamisme de nos centre-bourgs. Astrid Ménard, chargée de mission commerce, tire le portrait des nouveaux arrivants pour vous permettre de mieux les connaître. Voici le premier portrait de la série #LesVisagesDuQuotidien.



Il est récemment arrivé dans la commune et son visage vous dit peut-être quelque chose.

Normal...

...Il est pharmacien au Pin-en-Mauges ! Nous l'avons rencontré pour vous.

Qui êtes-vous ?

« J'habite dans le vignoble nantais. J'ai fait mes études de pharmacie à Nantes. J'ai toujours travaillé à Sainte-Luce-sur-Loire depuis 2004 ».

Comment êtes-vous arrivé au Pin-en-Mauges ?

« C'est le hasard qui m'a amené ici.

Au départ, j'avais un projet de collaboration avec une amie de fac qui, pour différentes raisons, n'a pas abouti.

Par le bouche à oreille, j'ai eu vent de la vente de la pharmacie de Mme Baranger. Les projets de développement alors amorcés m'ont séduit et convaincu ».

Comment avez-vous été accueilli ?

« L'accueil au Pin-en-Mauges a été très agréable. La patientèle a semblé soulagé par la reprise de l'officine. Mme Colineau, maire déléguée, a soutenu le projet en partenariat avec les services de Mauges Communauté et de Beaupréau-en-Mauges ».

Des projets pour l'avenir ?

« La pharmacie va être transférée dans le nouvel espace commercial du Pin-en-Mauges. Si tout se déroule comme prévu, nous intégrerons nos nouveaux locaux avant la fin de l'année 2020.

Il y a aussi le développement de nouvelles activités que confient les autorités de santé aux pharmaciens et le développement des partenariats avec les acteurs locaux : EHPAD, institut, etc ».

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

ALG Solutions

Menuiserie extérieure, vitrerie et miroiterie

Laurent Lunelli

27 rue Paul Gauguin - Jallais

49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

06 80 58 49 43

contact@algsolutions.fr

www.algsolutions.fr

Ambiance Bain Concept

Plomberie, chauffage, climatisation, dépannages, énergies renouvelables, salles de bains, clé en main et/ou PMR

Guillaume Patron

701 La grande Chabossière

Le Pin-en-Mauges

49110 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

06 75 85 16 66

ambiancebainconcept@gmail.com

Délice absolu

Vente de produits fabriqués avec du lait entier de la ferme : crèmes glacées, pâtisseries...

Yolande, Lorganie,

Lorganie et Didier Moreau

45, rue Saint-Martin

Beaupréau

49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

06 83 90 20 87 – www.deliceabsolu.com



Structural 3D

Fabrication de structures métalliques pour la décoration extérieure et intérieure

Vincent Buffard

Zone artisanale du Parc

La Jubaudière

49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

06 37 76 42 81 - structural3d.com

Cabinet de thérapeute

Thérapeute en énergétique traditionnelle chinoise

Anne-Céline Puech

10 place Cathelineau

Le Pin-en-Mauges

49110 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

07 67 06 40 10

... **Maintenant OUI!**



#consommezMauges

VOUS AVEZ PROBABLEMENT REPÉRÉ LES AFFICHES, TOTEMS, CLEAN TAG... « ÔSEZ LUI DIRE JE T'AIME ! #CONSOMMEZMAUGES » SUR LE TERRITOIRE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.



Cet été, les communes des Mauges ont lancé la campagne de communication « Ôsez lui dire je t'aime ! ». L'objectif est de promouvoir les vertus de la consommation locale et de pérenniser les comportements apparus durant la crise sanitaire.

Quatre visuels décalés mettent en scène des artisans, commerçants et producteurs des Mauges. Ils font vivre nos communes alors soutenons-les !

Votre commerçant vous connaît, vous le connaissez... mais sait-il à quel point il compte pour vous ? La prochaine fois que vous faites appel à lui, n'oubliez pas de lui déclarer votre flamme !

Pour Noël, pensez aux KDôMauges

VOUS CHERCHEZ UNE IDÉE ORIGINALE POUR VOS CADEAUX DE NOËL ? OFFREZ DES CHÈQUES KDÔMAUGES ! SIMPLE, PRATIQUE ET SUR MESURE, C'EST L'IDÉE CADEAU QUI PLAÎT À TOUS LES COUPS, QUI CONVIENT À TOUTES LES OCCASIONS, À TOUS LES ÂGES ET POUR TOUS LES BUDGETS.

Disponibles en coupure de 20 €, 30 € ou 50 €, les chèques KDôMauges offrent l'occasion de se faire plaisir dans les commerces des Mauges.

Un livre, un repas au restaurant, une séance de massage, une coupe chez le coiffeur, un coffret dégustation... et bien d'autres idées encore !

Rendez-vous sur osezmauges.fr pour les commander en ligne et retrouver la carte qui répertorie tous les commerçants du territoire qui les acceptent.



SE FORMER POUR MIEUX REBONDIR

Dans le cadre du dispositif « Prépa Rebond », Cités Caritas Formation, situé à La Jubaudière, propose une formation « Services à la personne à domicile et en structure » afin d'aider des jeunes sortis du système scolaire et d'initier avec eux une démarche de projets professionnels. Cette formation se déroulera du 2 novembre 2020 au 11 mars 2021.

Les conditions de participation :

- > être bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- > avoir entre 18 et 25 ans révolus, être sorti du système scolaire et pas ou peu qualifié,
- > être inscrit à Pôle Emploi.

Contact

Cités Caritas Formation : 02 41 63 10 31
sandrine.lebreton@acsc.asso.fr



Forma.Clé, organisme de formation situé à Beaupréau, propose plusieurs formations gratuites et éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) pour :

- > développer ses compétences en informatique avec TOSA (logiciels Word, Excel...),
- > améliorer ses compétences clés de base avec la certification profession-

nelle CléA (français, mathématiques, informatique...),

- > certifier un niveau de maîtrise de la langue française pour les personnes d'origine étrangère avec le DCL FLE (Diplôme de Compétences en Français Langue Etrangère),
- > maîtriser ses écrits et l'orthographe avec le certificat Voltaire.

Le Compte Personnel de Formation, c'est quoi exactement ?

C'est un droit du salarié pour se former tout au long de la vie. Le CPF est remis à jour tous les ans. Les formatrices de Forma.Clé sont à votre disposition chaque vendredi matin pour vous accompagner dans l'ouverture de votre compte (le numéro de sécurité sociale seul suffit) et trouver la formation qui vous convient.

Tout salarié peut consulter son CPF sur son espace personnel sur le site officiel :

www.moncompteformation.gouv.fr

Contact :

Forma.Clé
28 rue de la Saboterie
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 56 19 70
contact@formacle.com
www.formacle.com



! RAPPEL :
POUR VOTRE SÉCURITÉ,
LES CHANTIERS SONT
INTERDITS AU PUBLIC!



Le point sur les travaux

Travaux d'assainissement

Les travaux sur les réseaux d'assainissement se poursuivent. À Villedieu-la-Blouère, le renouvellement des réseaux d'eaux usées et pluviales de la rue de l'Herbaudière se terminent. Des interventions sont également en cours dans la rue des Mauges à Beaupréau, jusqu'à début décembre. Des déviations sont mises en place et la collecte des déchets est modifiée. Riverains et commerçants ont été informés.

LA POITEVINIÈRE

Rue Perdriau

Diagnostiqué en mauvais état, l'ancien pont a été remplacé. Pour préserver la biodiversité et assurer une continuité écologique, la commune a travaillé avec la police de l'eau, le SMIB et l'Agence française pour la Biodiversité. Les travaux nécessitant l'assèchement du cours d'eau, une pêche de sauvegarde a été organisée afin de déplacer 20 kg de poissons, plus loin dans le ruisseau. De plus, des passages pour la faune sont prévus sous le pont.

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Salle de l'Anjou

Depuis cet été, la salle de l'Anjou est inaccessible. Les travaux, qui se poursuivent jusqu'à la fin de l'année, vont permettre l'amélioration de l'isolation du bâtiment, la mise en place d'un système de chauffage et la modernisation de l'éclairage.



BEAUPRÉAU

Centre culturel de La Loge

La rénovation de la salle de spectacle est terminée. Les nouveaux sièges colorés donnent un aspect contemporain et ludique. L'acoustique générale de la salle est également améliorée, notamment grâce au remplacement de la moquette.



GESTÉ

École Marie et Arthur Rayneau

Deux classes et une salle de motricité sont en cours de construction dans la partie élémentaire de l'école publique. Débuté en février, le chantier est actuellement hors d'eau et hors d'air.

JALLAIS

Gymnase Chantereau

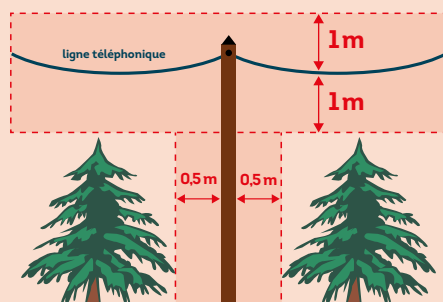
Le gymnase Chantereau fait peau neuve ! Divers travaux sont en cours : renforcement de la structure, remplacement des ouvertures, amélioration du système de chauffage, isolation par l'extérieur, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite... Gymnastes et amateurs de sports de combat devraient pouvoir réintégrer ces locaux d'ici la fin d'année. Ce chantier est financé à hauteur de 20 % par la Région et le SIEML.

AVEC L'ÉLAGAGE, PRÉPAREZ L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Les travaux liés à la mise en place de la fibre optique débutent sur la commune. Autant que possible, les poteaux électriques existants seront réutilisés pour l'installation des câbles.

Il peut arriver que des végétaux gênent l'intervention des techniciens missionnés par Anjou Fibre et chargés du déploiement. Si les haies ou plantations sont trop proches des câbles, elles peuvent provoquer

un mauvais fonctionnement, voire une interruption des services de téléphone et d'Internet.



La commune de Beaupréau-en-Mauges rappelle qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des haies et plantations sur leur terrain lorsqu'elles se trouvent trop proches des lignes de communication. Tous les végétaux doivent respecter une distance minimum d'un mètre en hauteur et de 50 centimètres en largeur avec les lignes de communication aériennes.

Un soutien pour rénover les logements

LA COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A LANCÉ UN VASTE PROJET DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS. L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT S'APPUIE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) D'UNE DURÉE DE 5 ANS.



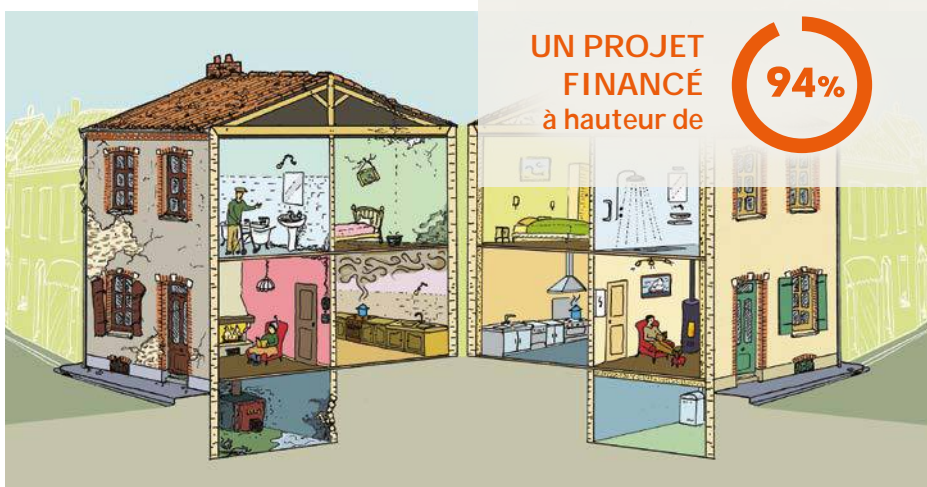
Ce dispositif d'aides, appelé OPAH-Ru, est accordé aux propriétaires, occupants ou bailleurs en centre-bourg, désirant réaliser des travaux d'amélioration de leur(s) logement(s). « L'opération concerne 1600 logements sur toutes les communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges » précise Gilles Leroy, adjoint chargé de l'OPAH-Ru. Elle est dotée de 4,740 millions d'euros pour cinq ans. Ces aides sont accordées, sous conditions d'éligibilité, par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et complétées par des subventions d'Habiter Mieux, du Département, de Mauges Communauté et de Beaupréau-en-Mauges.

Réalisés par des artisans et entreprises locales, les travaux de rénovation participent à la relance économique. Ils peuvent concerner :

- l'amélioration thermique de l'habitat visant à réduire la consommation énergétique (isolation des combles, remplacement de chaudière...),
- la rénovation globale des logements (mise en conformité de l'électricité, traitement des remontés d'humidité, pose d'une ventilation...),
- l'adaptation des logements pour favoriser l'autonomie des personnes

en situation de handicap et des personnes âgées (remplacement d'une baignoire par une douche, installation d'une barre de maintien...), - la rénovation des façades.

Les aides accordées dépendent des travaux mais également des revenus des propriétaires. Elles sont cumulables avec les aides de Mauges Communauté.



Quelles sont les démarches à effectuer ?

Pour mettre en place vos projets de travaux, un diagnostic de votre logement doit être réalisé par ALTER Public, en lien avec l'association Locaux-Moteurs et le cabinet Exp'Ergo. Mandaté par la collectivité, ce groupement vous accompagne gratuitement sur le volet administratif, technique et financier. Avant de signer des devis, contactez un technicien d'Alter Public !

EXEMPLE de Madame W

Propriétaire occupante aux revenus très modestes

> Nature des travaux :

Remplacement d'une chaudière gaz à condensation et isolation des combles

> **Montant des travaux..... 10 761 €**

> **Détail des montants perçus :**

- Anah..... 6 120 €
- Beaupréau-en-Mauges..... 2 400 €
- Habiter Mieux..... 1 020 €
- Conseil départemental..... 600 €

> **Reste à charge pour le propriétaire..... 621 €**

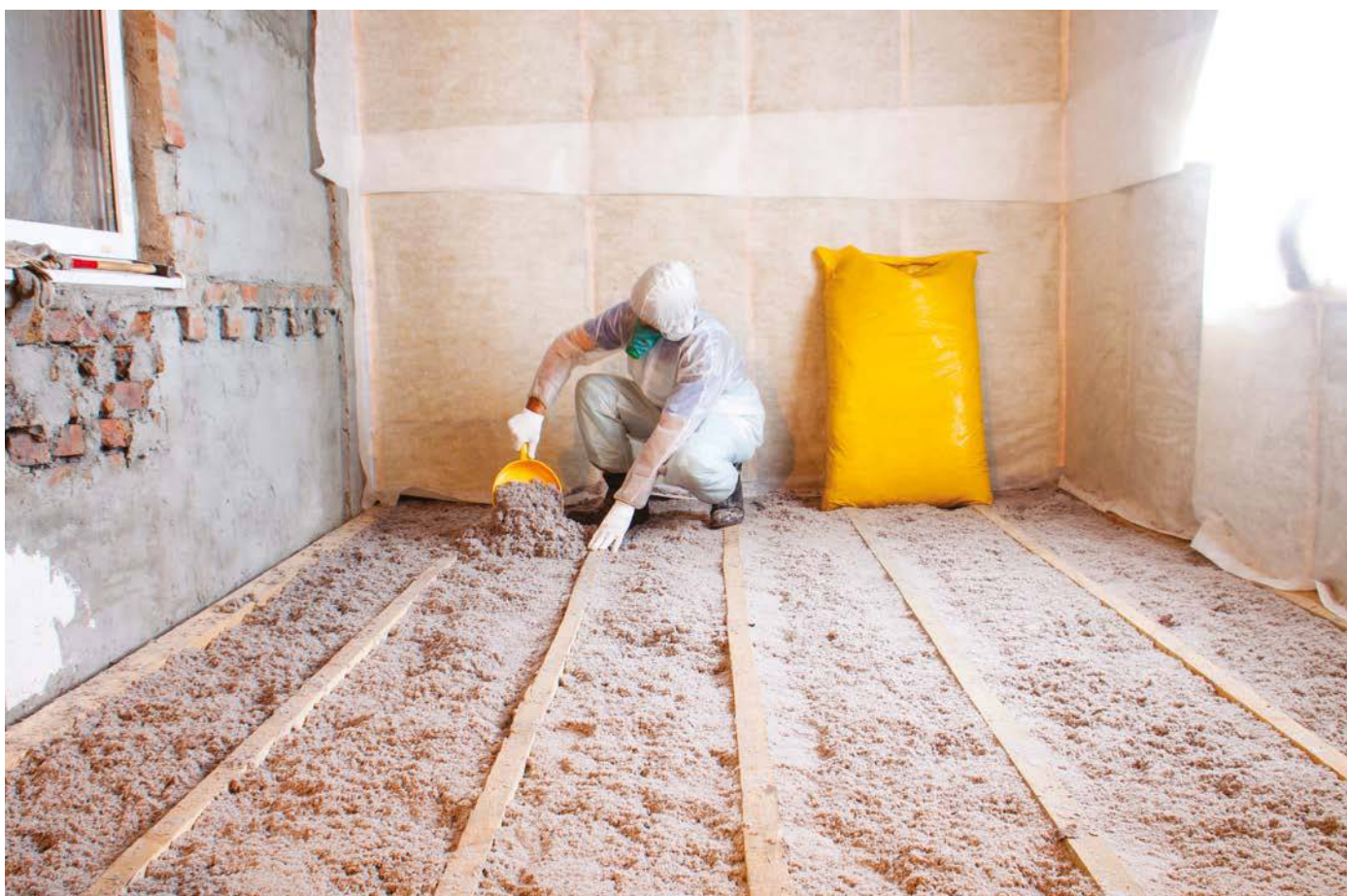
Contact :

Chargés de mission Alter Public - 02 41 27 78 78
 opah.beaupreauenmauges@anjouloireterritoire.fr
 La Loge, Beaupréau

Des aides pour améliorer votre logement



POUR SOUTENIR LES MÉNAGES ET L'ÉCONOMIE LOCALE SUR LE TERRITOIRE, MAUGES COMMUNAUTÉ REVALORISE LES AIDES FINANCIÈRES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION SELON 3 PRINCIPES : PLUS D'AIDES, PLUS DE MÉNAGES ÉLIGIBLES ET PLUS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE.



© Shutterstock.com

Dans le Programme Local de l'Habitat 2019-2025, les élus de Mauges Communauté se sont engagés à participer financièrement au soutien des projets d'amélioration des logements des propriétaires privés du territoire autour de **4 enjeux** :

- > lutter contre la précarité énergétique,
- > maintenir à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap grâce à l'adaptation de leur habitation,
- > lutter contre les logements vétustes et dégradés,
- > favoriser la réhabilitation des logements inoccupés.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur l'activité économique ont amené les élus à se saisir de l'urgence de la situation en renforçant le soutien financier apporté par Mauges Communauté aux travaux d'amélioration de l'habitat. Cette stratégie de relance vise à encourager les propriétaires à concrétiser des projets d'amélioration de leur logement, favorisant ainsi une relance de l'activité économique au travers de la mobilisation des professionnels du bâtiment qui seront amenés à réaliser ces travaux sur le territoire.

Quelles aides ? Pour qui ? Pour quoi ?

Les aides financières accordées par Mauges Communauté concernent les propriétaires de logements situés sur l'ensemble des 6 communes du territoire de Mauges Communauté. Elles sont destinées aux propriétaires occupants sous conditions de ressources ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, c'est-à-dire ceux qui louent leur logement, sous réserve qu'ils s'engagent à respecter un loyer modéré. L'aide de Mauges Communauté est cumulable avec d'autres subventions liées à l'amélioration de l'habitat.

Les travaux concernés sont les travaux de rénovation visant à :

- > améliorer la performance énergétique pour réduire les consommations (isolation, changement des ouvertures, de système de chauffage...),
- > adapter à la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap pour améliorer le confort de vie au quotidien (changement de bac de douche, installation de chemin lumineux, adaptation aux fauteuils roulant...),
- > réhabiliter les logements les plus dégradés.

Pour mettre en œuvre concrètement l'accord de subvention, Mauges Communauté s'appuie sur l'expertise d'opérateurs, professionnels de l'habitat et de l'énergie. Suivant la localisation du projet de travaux et les conditions de ressources du propriétaire, un opérateur est désigné pour accompagner les propriétaires.

Rendez-vous sur

www.maugescommunaute.fr dans la rubrique « Démarches en ligne » pour connaître l'interlocuteur qui vous guidera sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, suivant votre projet et sur l'ensemble des démarches à suivre.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : qu'est-ce que c'est ?

Le Programme Local de l'Habitat définit les conditions d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur le territoire.

Il détermine dans un plan d'actions échelonnées sur 6 ans, jusqu'en 2025, les moyens à mettre en œuvre en tenant compte de l'évolution démographique et économique du territoire.

Cette politique de l'Habitat se construit en coordination avec les communes, les partenaires institutionnels et les acteurs de l'Habitat.



Une soirée de mobilisation sur la transition énergétique

Valorem, société spécialisée dans le développement des Energies Renouvelables (EnR), et Mauges Énergies se sont associées pour développer un parc éolien au Fief-Sauvin (Montrevault-sur-Èvre). Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, feuille de route pour faire de Mauges Communauté un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Ce parc comprendra 4 éoliennes d'une hauteur de 150 mètres et produira chaque année environ 34 GWh/an soit l'équivalent de la consommation de 10 000 foyers.

Ces deux partenaires souhaitent associer les citoyens du territoire, comme cela a été fait pour les parcs éoliens des Grands Frênes

à Beupréau-en-Mauges et de l'Hyrôme à Chemillé-en-Anjou.

Les projets de production d'EnR sont l'occasion pour les habitants de retrousser leurs manches et de se lancer concrètement dans l'aventure de la transition énergétique : étude du montage économique et juridique du projet, contribution à la stratégie de communication et de concertation, participation aux instances de gouvernance...

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous le **mardi 3 novembre à 20h**, à la **Maison Commune des Loisirs au Fief-Sauvin (Montrevault-sur-Èvre)** pour une soirée consacrée à la transition énergétique.

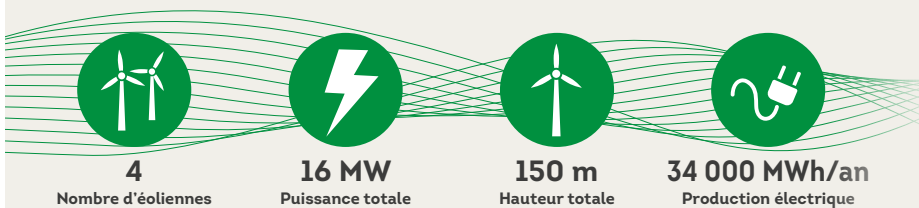


Au programme :

- > **plusieurs courts-métrages** pour découvrir comment des hommes et des femmes se sont impliqués, sur leurs territoires, dans des projets de production d'EnR citoyenne, pour incarner une volonté de changement positive et concrète ;
- > **temps d'échange** avec des acteurs locaux (élus, agents, associations) pour en savoir plus sur la dynamique territoriale en matière d'EnR, sur la stratégie du territoire et sur les projets en cours.

Plus d'informations sur le projet :

www.parc-eolien-fief-sauvin.fr



LES CASTORS FONT LEUR RETOUR DANS L'ÈVRE

Déjà présents dans la Loire depuis quelques temps, des castors ont élu domicile au bord de l'Èvre ! Indices irréfutables de leur présence, plusieurs peupliers à Beupréau ont été grignotés par ces rongeurs.



Les petits mammifères avaient déjà été aperçus il y a environ deux ans dans le Beuvron à Andrezé, signe que le travail entrepris sur la qualité de l'eau porte ses fruits. Cette espèce étant protégée, il ne faut pas la déranger.

L'Hôtel de Ville, futur producteur d'électricité



Engagée dans une démarche globale de transition énergétique, la Ville de Beupréau-en-Mauges cherche à produire et utiliser davantage d'énergies renouvelables. Exposé sud, l'Hôtel de Ville est idéalement orienté pour fabriquer de l'énergie solaire. C'est pourquoi des ombrières photovoltaïques vont être installées sur le parking et des panneaux solaires mis en place sur le toit. L'électricité produite par ces équipements sera consommée directement sur le site ou revendue en cas de surplus. Les travaux, financés par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 50%, viennent de débuter.

L'installation sera opérationnelle en début d'année 2021.



© Aurélien Mahot

20 000 FOYERS SUPPLÉMENTAIRES ÉQUIPÉS DE BACS EMBALLAGES

Mauges Communauté est engagée dans une réforme globale du service déchets. La première étape concerne 20 000 foyers des bourgs qui vont être équipés de bacs à couvercle jaune, pour la collecte des emballages ménagers recyclables. Cela permettra d'optimiser les tournées : la collecte des bacs ordures ménagères et emballages se feront le même jour, avec le même camion. À Beaupréau-en-Mauges, sont concernés les habitants des bourgs d'Andrezé, Beaupréau*, La Chapelle-du-Genêt, Gesté, La Jubaudière, Le Pin-en-Mauges, La Poitevineière et Villedieu-la-Blouère.

En avril 2021, un nouveau calendrier de collecte, précisant le jour de passage du camion pour les deux bacs, sera envoyé à chaque foyer.

Le 3 mai 2021, le nouveau mode de collecte débutera, avec l'utilisation du bac emballages et du jour unique de collecte des emballages et des ordures ménagères.

**pour Beaupréau, seule la moitié du bourg est concernée.*

Comment ça va se passer ?

Entre octobre 2020 et mars 2021, des agents mandatés par Mauges Communauté effectueront la livraison du bac emballages directement à domicile et les marquages au sol pour indiquer les emplacements de collecte des deux bacs.

Contact :

Service Déchets de Mauges Communauté
02 41 71 77 55
service-dechets@maugescommunaute.fr
www.maugescommunaute.fr

La Vallée de l'Èvre à la loupe



LES COMMUNES DE MONTREVault-SUR-ÈVRE ET BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ONT ENGAGÉ UNE DÉMARCHÉ COMMUNE BAPTISÉE « CŒUR DES MAUGES ». L'UN DES GRANDS PROJETS RETENUS VISE À VALORISER LA VALLÉE DE L'ÈVRE.

Après une première année consacrée à l'étude du territoire, les élus ont priorisé 4 axes d'actions :

- 1> conduire une politique de valorisation du patrimoine, de l'économie, des loisirs, de la Vallée de l'Èvre, en lien avec les porteurs de projets du territoire,
- 2> suivre la stratégie de préservation de l'environnement de la Vallée de l'Èvre,
- 3> penser des aménagements raisonnés favorisant l'appropriation des hauts lieux de la Vallée de l'Èvre,
- 4> créer une image à la Vallée de l'Èvre.

Afin d'affiner le diagnostic territorial, les deux collectivités ont fait appel aux compétences d'Anjou Tourisme, le comité départemental du tourisme de Maine-et-Loire. Cette structure les accompagne dans la définition des actions à entreprendre pour mettre en lumière les caractéristiques de la Vallée de l'Èvre. Pour ce faire, un partenariat a été mis en place avec les étudiants angevins de l'ESTHUA, faculté de droit, économie et gestion spécialisée en culture et tourisme.

Ainsi, une quinzaine d'étudiants en Master 2 « Aménagement Touristique et Développement des

Destinations » ont l'opportunité de travailler sur un cas d'étude concret, aux problématiques et enjeux multiples. Cette collaboration permet d'approfondir le diagnostic territorial, tout en confortant les actions envisagées pour dynamiser et rendre plus attractif le « Cœur des Mauges ».

Ne soyez donc pas étonnés de voir des groupes d'étudiants déambuler dans les centres-bourgs, observer les paysages, photographier les églises, interviewer les passants !

Une restitution de ces travaux est prévue pour fin 2020.





En octobre, retrouvez « C'est quoi ton entreprise ? »

APRÈS AVOIR PROLONGÉ L'ÉTÉ AU MAXIMUM, DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE, NOUS VOUS PROPOSONS DE PLONGER AVEC CURIOSITÉ AU CŒUR DES ENTREPRISES DES MAUGES !

Avec plus de 71 sites à visiter pour cette édition 2020, « C'est quoi ton entreprise ? » vous propose une découverte des savoir-faire et métiers qui font la richesse des Mauges. Agriculture, développement durable, artisanat, industries, profitez de toutes ces pépites à deux pas de chez vous. Des rencontres inédites avec

des entrepreneurs passionnés vous attendent.

Pendant les vacances de la Toussaint, devenez apprenti pâtissier, potier ou encore papetier. À travers des ateliers ludiques pour tous les âges, vous découvrirez en famille tous ces savoir-faire précieux.

Retrouvez le programme complet « C'est quoi ton entreprise ? » sur www.osezmauges.fr/cest-quoi-ton-entreprise-anjou
Des visites gratuites pour tous !

> **Réservation obligatoire**

en ligne sur www.osezmauges.fr ou au 02 41 39 07 07

ZOOM SUR 2 NOUVEAUTÉS 2020

L'Écurie des Mauges au Pin-en-Mauges

Frédéric vous accueille dans une écurie de 6 hectares où ses chevaux sont rois. Du fonctionnement de l'écurie aux soins des animaux, vous deviendrez incollables sur l'univers équin.

- > Visite le mercredi 21 octobre à 9h30
- > Sur inscription
- > Gratuit



Terrial à Beaupréau

Leader du marché des engrais et amendements organiques en France, Terrial optimise les ressources de la terre, entretient la fertilité naturelle des sols et contribue à des récoltes de qualité afin de limiter l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. L'entreprise agit pour des productions durables et respectueuses de l'environnement.

- > Visite les mercredis 14, 21 et 28 octobre à 9h et 10h30
- > Sur inscription
- > Gratuit

Retrouvez les conseils de l'équipe ôsezMauges dans votre accueil touristique le plus proche, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 à Saint-Florent-le-Vieil.

Contact

02 41 72 62 32 - contact@osezmauges.fr
www.osezmauges.fr

Une saison pleine d'échanges

CET AUTOMNE, DES MOMENTS DE PARTAGE SONT AU PROGRAMME DU CINÉMA JEANNE D'ARC AVEC UN PANEL DE FILMS, DOCUMENTAIRES ET DÉBATS. LES BÉNÉVOLES ONT MIS TOUT EN ŒUVRE POUR VOUS PROPOSER UNE PROGRAMMATION QUI SAURA PLAIRE AUX PETITS COMME AUX GRANDS. ILS VOUS ONT PRÉPARÉ DES SÉANCES POUR SURMONTER LE « CHACUN CHEZ SOI », TOUT EN CONTINUANT D'APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES. EN DEHORS DE LA PROGRAMMATION HABITUELLE, VOICI QUELQUES RENDEZ-VOUS :

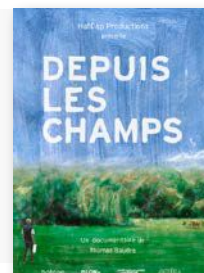
vendredi
30
OCTOBRE
À 20H
> ÉVÈNEMENT

Documentaire de Thomas Baudre : **Depuis les champs**

« Thomas Baudre, mayennais, décide d'aller à la rencontre des agriculteurs de son département pour mettre en avant les images stéréotypées du monde agricole et des agriculteurs. Le réalisateur s'appuie sur sept familles à qui il a confié des appareils photos afin qu'elles photographient leur quotidien. »

En présence du réalisateur

Partenariat Pôle Cinéma Pays de la Loire



vendredi
6
NOVEMBRE
À 20H
> ÉVÈNEMENT

Documentaire de Benoît Bringer : **Recettes pour un monde meilleur**

« Nos habitudes alimentaires sont les principales causes du réchauffement climatique qui pèse sur la planète. Ce documentaire apporte des solutions pour que chacun d'entre nous soit un acteur du changement, avec des recettes à portée de main pour une transition alimentaire économiquement viable. »

En présence de Mme Margetic, Université de Nantes

Partenariat avec les collectivités locales et le CPIE - « Festival AlimenTerre et Festicol ».

mardi
10
NOVEMBRE
À 20H
> CINÉ DÉBAT

Documentaire de Roland Nurier :

Le Char et l'Olivier, une autre histoire de la Palestine

« Ce documentaire met en avant l'histoire de la Palestine, de son origine à aujourd'hui, à travers différents témoignages d'historiens, diplomates et de citoyens. »

En présence de l'association France Palestine Solidarité



mardi
8
DÉCEMBRE
À 20H
> CINÉ DÉBAT

Documentaire de Céline Thiou et Pascale Moulévrier :

En avoir ou pas, nos histoires d'argent

« Les co-auteurs nous parlent de notre rapport à l'argent à travers des témoignages de personnes de milieux et de générations différentes pour que chacun réfléchisse à sa propre situation. »

En présence des co-auteurs

vendredi
18
DÉCEMBRE
À 20H
> ÉVÈNEMENT

Documentaire de Claude Soussereau : **Le cygne des héros**

« Une jeune fille à la recherche de son père découvre que son nouveau voisin porte un bracelet électronique. Pensant avoir trouvé un super héros, la fillette met tout en œuvre pour gagner la confiance de celui-ci afin qu'il l'aide à retrouver son père. »

En présence du réalisateur - Film 100% sarthois



Contact

09 52 29 52 70 ou www.cinema-beupreau.com

Climat et alimentation : le fil conducteur du Festisol

POUR LA 4^E ANNÉE, LE FESTISOL, FESTIVAL DES SOLIDARITÉS, EST ORGANISÉ EN NOVEMBRE SUR NOTRE TERRITOIRE. LE CENTRE SOCIAL ÈVRE ET MAUGES PILOTE CET ÉVÈNEMENT AVEC UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS SOLIDAIRES LOCALES ET LA COLLECTIVITÉ. LE THÈME NATIONAL EST LE CLIMAT, AUQUEL LE COLLECTIF LOCAL A DÉCIDÉ D'AJOUTER L'ALIMENTATION.

Ce temps fort annuel, qui fait la part belle à la solidarité, se déroule habituellement les 15 derniers jours de novembre en France. Sur notre territoire riche et dynamique, Festisol joue les prolongations et va s'étendre du 4 au 30 novembre.

Le thème fédérateur « Climat et Alimentation » rassemble des préoccupations partagées entre des associations locales, Beaupréau-en-Mauges et Mauges Communauté.



Découvrez le programme éclectique, en direction de tous les publics :

- > Événement « Manger bien et local » du projet Cœur des Mauges (Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Èvre) : **mercredi 4 novembre à 20h**, maison communale des loisirs du Fief-Sauvin. **Tables rondes** pour présenter le projet Cœur des Mauges, entrecoupées de **saynètes** « C'est alimentaire mon cher Watson » de la compagnie de théâtre « Ap'art-thé ». En plus, toute la semaine, des animations à destination des enfants sont prévues dans les restaurants scolaires et les accueils de loisirs gérés par les communes de Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Èvre.
- > **Ciné-débat « Recette pour un monde meilleur »**, vendredi **6 novembre à 20h**, cinéma Jeanne d'Arc à Beaupréau. Organisé dans le cadre du festival AlimenTERRE avec le cinéma, le CPIE et le centre social.
- > **Matins croissants** : **samedi 7 novembre de 10h à 12h**. Rencontre des acteurs solidaires du territoire autour de la thématique « Climat et Alimentation ».
- > **Atelier cuisine autour de 5 sens (réservé aux plus de 60 ans)** : **lundi 9 novembre** au centre social.
- > **Forum « Santé alimentation territoire »** : **samedi 14 novembre**, salle de la Prée à Beaupréau. Organisé par le collectif citoyen.
- > **Collecte nationale du Secours Catholique** : **dimanche 15 novembre**. Organisée par le Secours Catholique.
- > **Ateliers livres et arts plastiques** : **samedi 21 novembre à 15h**, bibliothèque de Villedieu-la-Blouère. Organisés par le réseau des bibliothèques.
- > **Spectacle mouillé pour jeune public (0-6 ans) « Ô »**, par la compagnie « Fais pas ci, fais pas ça », **vendredi 27 novembre** à Villedieu-la-Blouère. 1 entrée = 1 don en petit pot pour bébé.
- > **Collecte nationale de la Banque Alimentaire** : **samedi 28 et dimanche 29 novembre**. Organisée par le CCAS.
- > **Conférence gesticulée « Déchets et des hommes »**, par Tifenn Ducharne : **dimanche 29 novembre à 16h**, église de Gesté. Organisée par Z'D en Mauges.
- > **Sensibilisation des enfants** par une participation active des accueils de loisirs.



Des actions complémentaires sont en cours d'organisation par d'autres partenaires. La programmation est susceptible d'évoluer en fonction de la crise sanitaire. Le programme complet et actualisé est consultable sur les sites Internet de chaque partenaire du Festisol.

Contact

Centre Social Evre et Mauges - 02 41 63 06 33

Une rentrée inédite à Beaupréau-en-Mauges

Après un été reposant et studieux, c'est une rentrée particulière qui s'est imposée à tous. Port du masque généralisé et application stricte des gestes barrières vont désormais rythmer notre quotidien jusqu'à des jours meilleurs. Dans nos écoles, la rentrée s'est bien déroulée parce qu'elle avait été activement préparée au préalable par les enseignants et personnels encadrants, nous les en remercions vivement.

Nous allons continuer à nous adapter à ces nouvelles règles et faire autant que possible régner un climat serein à Beaupréau-en-Mauges. En portant d'abord une attention particulière aux besoins des populations les plus fragiles qui ne doivent pas être exclues du fait des conditions sanitaires, en veillant ensuite à être les interlocuteurs privilégiés des associations, des commerçants et entreprises, dont dépend la vitalité de notre territoire.

Le dynamisme et le cadre de vie qu'offre notre commune sont des atouts considérables que nous ne cesserons de renforcer les six prochaines années en portant un certain nombre de projets. À cet effet, chacune des commissions qui composent Beaupréau-en-Mauges détaillera dans les prochains mois sa feuille de route, en faisant ressortir les finalités et enjeux de chaque action, les orientations ou

axes stratégiques, les objectifs, les calendriers, les moyens nécessaires et la communication envisagée. À l'issue de ce travail, la feuille de route globale de Beaupréau-en-Mauges sera rédigée. Elle donnera lieu à une évaluation régulière et systématique qui permettra à la municipalité de poursuivre, ajuster, réorienter ou encore arrêter certains projets si nécessaire.

L'environnement sera le fil rouge de notre feuille de route, il irriguera toutes nos politiques et guidera nos actions. La participation citoyenne sera également un axe fort de notre mandat, les habitants auront un rôle à jouer dans la vie communale. Nous devons travailler à la préservation de l'environnement et du lien social, c'est un impératif qui s'impose à nous en tant que citoyens et plus encore nous oblige en tant qu'élus.

Heureusement, nous savons que nous pourrons compter sur l'engagement des agents de la collectivité ainsi que chacun d'entre vous, citoyens de Beaupréau-en-Mauges, pour mener à bien ces projets.

**Beaupréau-en-Mauges, Cap 2026
Ensemble partageons demain**

Oui au Service public, non aux projets d'inutilité publique !

En cette période de crise sanitaire, nous tenons à saluer le rôle joué par les services publics, bien souvent malmenés dans nos territoires ruraux, et qui montrent leur efficacité pour protéger nos concitoyens.

Nous souhaitons donc que l'argent public serve prioritairement l'intérêt général et permette une solidarité accrue. Ainsi, il serait judicieux de pérenniser certains des postes municipaux créés pendant cette période afin de renforcer l'encadrement éducatif, l'accès aux soins et le lien social.

Au lieu de cela, nous observons le maintien de projets (un cinéma financé à hauteur de 650 000 € ou une

2x2 voies pour 3 800 000 €) dont l'utilité, ainsi que l'impact écologique néfaste, ne sont jamais démocratiquement discutés, les décisions importantes étant prises par une poignée d'élus cumulant bien trop de prérogatives.

Il nous paraît plus essentiel d'axer les priorités municipales sur la création d'un collège public, la création de voies vertes, le soutien de l'agriculture locale et biologique, la relocalisation de l'alimentation et de l'économie.

**Groupe « Beaupréau-en-Mauges en Transition
écologique, sociale et démocratique »**

OCTOBRE

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

« C'EST QUOI TON ENTREPRISE ? »

BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Organisé par l'office de tourisme
ôsezMauges

Visites d'entreprises gratuites

Programme et réservation sur

www.osezmauges.fr ou au 02 41 39 07 07

DU LUNDI 12 OCTOBRE
AU VENDREDI 6 NOVEMBRE

OBJECTIF... DAN AUCANTE

« LE TEMPS DES GRENADINES »

BEAUPRÉAU

Exposition photographique

Entrée libre tous les jours de 15h à 18h

Centre Culturel de la Loge

Renseignements : 02 41 75 38 30

SAMEDI 17

CHANSON FESTIVE

« DES ÉTOILES ET DES IDIOTS »

LES FOUTEURS DE JOIE

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays

20h30 / Centre culturel de la Loge

Billetterie : 02 41 75 38 34

DIMANCHE 18

SPECTACLE « BREL ÉMOTIONS »

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Scèn'Expression

15h / Espace Expression

10 € par adulte

LUNDI 19

CONTES ILLUSTRÉS

LA CHAPELLE-DU-GENËT

Organisés par le réseau des bibliothèques

Cie Troll, à partir de 4 ans

16h / Maison des loisirs

Suivi d'une dédicace avec la librairie

La Parenthèse

Gratuit, sur réservation



MARDI 20

ATELIER CRÉATION D'HISTOIRE

LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par le réseau des bibliothèques

Cie le 7^e Tiroir, à partir de 9 ans

14h30 / Bibliothèque

Gratuit, sur réservation



CONTE « LA BALEINE »

LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par le réseau des bibliothèques

Cie le 7^e Tiroir, à partir de 6 ans

16h30 / Relais du Bois

Gratuit, sur réservation

MERCREDI 21

THÉÂTRE D'OBJET

« RÊVES D'ECORCES »

GESTÉ

Organisé par le réseau des bibliothèques

Cie le 7^e Tiroir, à partir de 18 mois

10h / Bibliothèque

Gratuit, sur réservation

ATELIER DE CONFECTION
DE MARIONNETTES

GESTÉ

Organisé par le réseau des bibliothèques

Cie le 7^e Tiroir, à partir de 2 ans

11h / Bibliothèque

Gratuit, sur réservation

MARDI 27

PERMANENCES VACCINATIONS
ANTIGRIPPALES

VILLEDEU-LA-BLOUÈRE

Organisées par le centre de soins infirmiers

14h - 16h / Bureau des infirmières

(accès à l'arrière de la mairie)

Sur RDV : 02 41 55 33 22 (secrétariat

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h)

MERCREDI 28

HEURE DU CONTE BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau des bibliothèques

À partir de 5 ans

15h30 / Médiathèque

Gratuit, sur réservation

DON DU SANG

VILLEDEU-LA-BLOUÈRE

16h / Salle des Chevaliers de Malte

VENDREDI 30

PERMANENCES VACCINATIONS
ANTIGRIPPALES

GESTÉ

Organisées par le centre de soins infirmiers

14h - 16h

Sur RDV à la maison de santé

DU 31 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

EXPOSITION SALON DES ARTS

JALLAIS

Organisée par la mairie déléguée

Salle des Fêtes

NOVEMBRE

DU 4 AU 30 NOVEMBRE

FESTIVAL DES SOLIDARITES

« FESTISOL »

BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Coordonné par le Centre Social Evre et
Mauges

Contact : 02 41 63 06 33

VENDREDI 6

PERMANENCES VACCINATIONS
ANTIGRIPPALES

VILLEDEU-LA-BLOUÈRE

Organisées par le centre de soins infirmiers

14h - 16h / Bureau des infirmières

(accès à l'arrière de la mairie)

Sur RDV : 02 41 55 33 22 (secrétariat

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h)

SAMEDI 7



©Yael Naim

CHANSON « NIGHTSONGS »
Yael NAIM

BEAUPRÉAU

Organisée par Scènes de Pays

Centre culturel de La Loge

Tarif abonné : 30 € / Plein : 35 € /

Réduit et très réduit : 32 €

Billetterie : 02 41 75 38 34

MARDI 17



©Benot Cambillard

HUMOUR « À NOS AMOURS »
SOPHIA ARAM
BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Tarif abonné : 17 € / Plein : 23 € /
 Réduit : 20 € / Très réduit : 12 € /
 Pass Famille : 50 €
 Billetterie : 02 41 75 38 34

JEUDI 19

ATELIER D'ÉCRITURE
BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau des bibliothèques
 Cie Relief, ados et adultes
 20h / Médiathèque
 5 € sur réservation



©Shutterstock.com

SAMEDI 21

ATELIER LIVRE ET ART PLASTIQUE
VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le réseau des bibliothèques,
 en partenariat avec le Centre Social Èvre
 et Mauges.
 Cie la Marge, à partir de 8 ans
 15h / Bibliothèque
 Gratuit, sur réservation

DÉCEMBRE

MARDI 1^{ER} ET MERCREDI 2

THÉÂTRE « LE CV DE DIEU » ATELIER
THÉÂTRE ACTUEL BEAUPRÉAU

Avec Didier BÉNUREAU et Jean-François
 BALMER

Organisé par Scènes de Pays
 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Billetterie : 02 41 75 38 34

JEUDI 3

DON DU SANG LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par Familles Rurales
 16h - 19h30 / Salle du Relais du Bois

VENDREDI 4

CONCOURS DE PALETS
LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par le Comité des Fêtes
 20h / Salle de sport



ESCAPE GAME « PERDUS CHEZ LES
TOCANDIRAS »

BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau des bibliothèques
 Cie Akil'tour, ados et adultes
 20h30 / Médiathèque
 Gratuit, sur réservation

SAMEDI 5

ESCAPE GAME « PERDUS CHEZ LES
TOCANDIRAS »

BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau des bibliothèques
 Cie Akil'tour, ados et adultes
 18h / Médiathèque
 Gratuit, sur réservation

MERCREDI 9

CONCERT DE NOËL
ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

BEAUPRÉAU

19h / Centre culturel de La Loge
 Renseignements : 02 41 75 38 10

JEUDI 10

ATELIER D'ÉCRITURE
BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau des bibliothèques
 Cie Relief, ados et adultes
 20h / Médiathèque
 5 € sur réservation

VENDREDI 11

ORCHESTRE SYMPHONIQUE
DE VENDÉE VINCENT BARTHE
BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Tarif abonné : 12 € / Plein : 16 € /
 Réduit : 14 € / Très réduit : 10 € /
 Pass Famille : 35 €
 Billetterie : 02 41 75 38 34

SAMEDI 12

CONTES DE NOËL EN MUSIQUE
ANDRÉZÉ ET VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisés par le réseau des bibliothèques
 Cie Débit d'fagots, à partir de 3 ans
 10h / Bibliothèque d'Andrezé
 17h / Bibliothèque de Villedieu-la-Blouère
 Gratuit, sur réservation



MERCREDI 16

HEURE DU CONTE DE NOËL
BEAUPRÉAU

Organisée par le réseau des bibliothèques
 Pour les petits à partir de 3 ans
 16h / Médiathèque
 Gratuit, sur réservation

CONCOURS BELOTE
GESTÉ

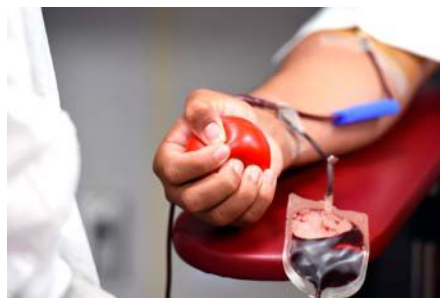
Organisé par le club de l'Amitié
 Espace Thévinère

MERCREDI 23

DON DU SANG

GESTÉ

Espace Thévinère



> Ces événements sont organisés
 sous réserve de l'évolution des
 mesures sanitaires.

Jean-Michel
Coiffeur à Beaupréau-en-Mauges

Ôsez LUI DIRE
JE T'AIME!

#consommezMauges

Astrid
Consommatrice responsable